



Conseil départemental de formation

Vendredi 27 mai 2016

Compte-rendu du SNUipp-FSU 93, principaux éléments de ce CDF

Demande du SNUipp-FSU 93 d'un renforcement de la participation des formateurs à ce CDF, côté PESPE comme côté formateurs 1^{er} degré. Accord du DASEN.

Organisation de la formation initiale des EFS en 2016-2017 :

Environ 1400 stagiaires attendus en Seine-Saint—Denis.

Quels formateurs ?

Le SNUipp-FSU 93 a exposé l'effet produit sur les formateurs du département par la recherche, par la DSDEN, de directeurs-trices qui accepteraient de faire office de formateurs en échange d'une décharge complète. Nous avons parlé de la non reconnaissance des compétences des formateurs qu'un tel message révélait, et de toutes les interrogations qu'il suscitait, tant du point de vue professionnel (quelle formation pour les stagiaires du 93 ?) que d'un point de vue technique : qui sera prioritaire sur telle zone, le directeur et le MAT ayant besoin de rester à proximité de leur école où le formateur confirmé ? Le MAT percevra l'ISAE à 100% tandis que les formateurs ne percevraient qu'une ISAE partielle ? etc.

Le DASEN s'est engagé à faire appel aux formateurs dans l'ordre suivant :

- Priorité aux titulaires du CAFIPEMF (les collègues à 1/3 ont dû recevoir dès le 27 mai après-midi une proposition de passer à 50% en 2016-2017) ;
- Les admissibles CAFIPEMF ;
- Les titulaires du CAFIPEMF qui ne sont pas sur des missions de formateurs dans le 77, sur la base du volontariat ;
- Ensuite seulement : les MAT et les directeurs à 66% volontaires, après avis de l'IEN.

Le DASEN a insisté sur l'aspect conjoncturel de cette organisation. Le fait de solliciter des directeurs ou des MAT devrait, d'après le DASEN, permettre d'augmenter le potentiel de candidats au CAFIPEMF.

Un problème subsiste sur l'avis de l'IEN, pour les « CAFIPEMF dormants » : le SNUipp refuse que la « nécessité de service » empêche un titulaire du CAFIPEMF de s'engager dans une mission de formateur, alors que des directeurs (dont 85 sur 93 sont en éducation prioritaire !) seraient acceptés sur cette mission.

Le SNUipp-FSU 93 demande à tous les collègues titulaires du CAFIPEMF dont la candidature ne serait pas retenue de nous contacter très rapidement.

Quelle organisation dans les écoles ?

2 types d'organisation :

- 2 EFS seront « couplés » sur une classe : alternance des semaines A et B, sur la base de « semaines glissantes » du jeudi matin au mercredi midi. Préparations communes les mercredis après-midi. Cette organisation ne concerne que les DU (EFS ayant déjà un M2).
- Les autres EFS compléteront le service d'un titulaire à mi-temps, comme cette année.

Lieux de formation ?

- 200 stagiaires seront sur le site de Torcy : EFS ayant fait leur M1 à Torcy ou à Sénart. Le SNUipp-FSU 93 a rappelé la difficulté à stabiliser les jeunes enseignants sur le 93, cette organisation ne devrait rien arranger. Réponse du DASEN : c'est conjoncturel.
- Les autres seront à Livry-Gargan.

Le SNUipp-FSU 93 a insisté sur l'information due aux formateurs... La DSDEN doit travailler à renforcer une indispensable dynamique autour des et avec les formateurs.

Autres sujets :

Formation continue

Le SNUipp-FSU 93 a dit la nécessité de rétablir une FC sur temps de classe de 2 à 3 semaines par an pour tous les enseignants. Objectif du DASEN : rétablir en moyenne 1 journée de FC par enseignant l'an prochain.

Ecoles d'application ?

Le SNUipp-FSU 93 a développé ce que permettent les écoles d'application (synergie entre les formateurs ; « base-ressource » pour un travail intense mais souvent transparent pour la DSDEN : accueil des sortis de classe, terrain d'observation, ressource pour les MAT, etc.). Inquiétude et incompréhension suite à la décision de la rectrice de ne pas ouvrir la liste d'aptitude des DEA cette année. Nous avons développé la possibilité que l'école d'application, spécificité et richesse du 1^{er} degré, évolue par exemple vers un fonctionnement en réseau.

Le DASEN a évoqué la notion d'école « structure apprenante ». Une audience est prévue entre le SNUipp-FSU et la Rectrice sur ce sujet, à suivre.

Formation REP +

Revendications du SNUipp-FSU 93, après avoir réuni des collègues de tous les réseaux du département :

- Création de postes de formateurs REP +
- Respect des 9 jours par an prévus par le décret, pour tous les collègues des réseaux y compris par exemple les collègues des RASED
- Stages en organisation « massés » à privilégier
- Formations spécifiques de type approche sociologique du public (élèves, familles, quartier)
- Formations spécifiques qui se distinguent des animations pédagogiques traditionnelles ; recherches-actions ?
- Formations avec toute l'équipe autour du PDMQDC.

Souhait de Canopé de participer à la construction de l'offre ; ressources pour, par exemple, approche sociologique.

D'autres échanges ont eu lieu autour de Magistère, des contractuels, des formations spécialisées... Le CDF était trop court pour travailler sur tous les sujets prévus.

Mais le SNUipp-FSU 93 a cependant remercié le directeur académique d'avoir rétabli cet indispensable lieu de travail sur toutes les questions de formation.